

<b>MAYSLIN</b> Jules Joseph, Paveur, Cantonnier Fils de <b>MAYSLIN</b> Fleurisse (°1848 +1904), Tisserand, filiation certaine, et de <b>DUTHOIT</b> Clémence (°1846), filiation certaine. Premier enfant de Fleurisse et Clémence. A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 36 ans et 38 ans. Né le (ce) 29/02/1884 à Tourcoing (59), Risquons-tout <sup>1</sup> . Décédé le 10/03/1915 à Sens (89), Hôpital temporaire N 25 à l'âge de 31 ans.
Marié le 31/05/1909 à Tourcoing (59) à l'âge de 25 ans, avec <b>GLORIEUX</b> Florine <sup>2</sup>
2 enfants sont nés de cette union :
1. <b>MAYSLIN</b> Julien
2. <b>MAYSLIN</b> Julienne Née le 20/07/1913 à Neuville-en-Ferrain (59). Mariée le 04/10/1930 à Tourcoing (59) avec <b>VANROBAYS</b> Emile Henri. Décédée le 11/04/2001 à Strasbourg (67) à l'âge de 87 ans.
<sup>1</sup> Source : , Archives départementales Nord. <sup>2</sup> Source : , Acte de naissance.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MAYSLIN**

Prénoms *Jules*

Grade *2<sup>e</sup> classe* 1<sup>er</sup> R

Corps *254<sup>e</sup> Régiment d'infanterie*

N° *014420* au Corps. — Cl. *1904*

Matricule. *3258* au Recrutement *Pelle*

Mort pour la France le *10 Mars 1915*

à *Sens hôpital temporaire n° 25*

Genre de mort *Suite de blessures de guerre*

Né le *29 février 1884*

à *Neuville Tourcoing* Département *Nord*

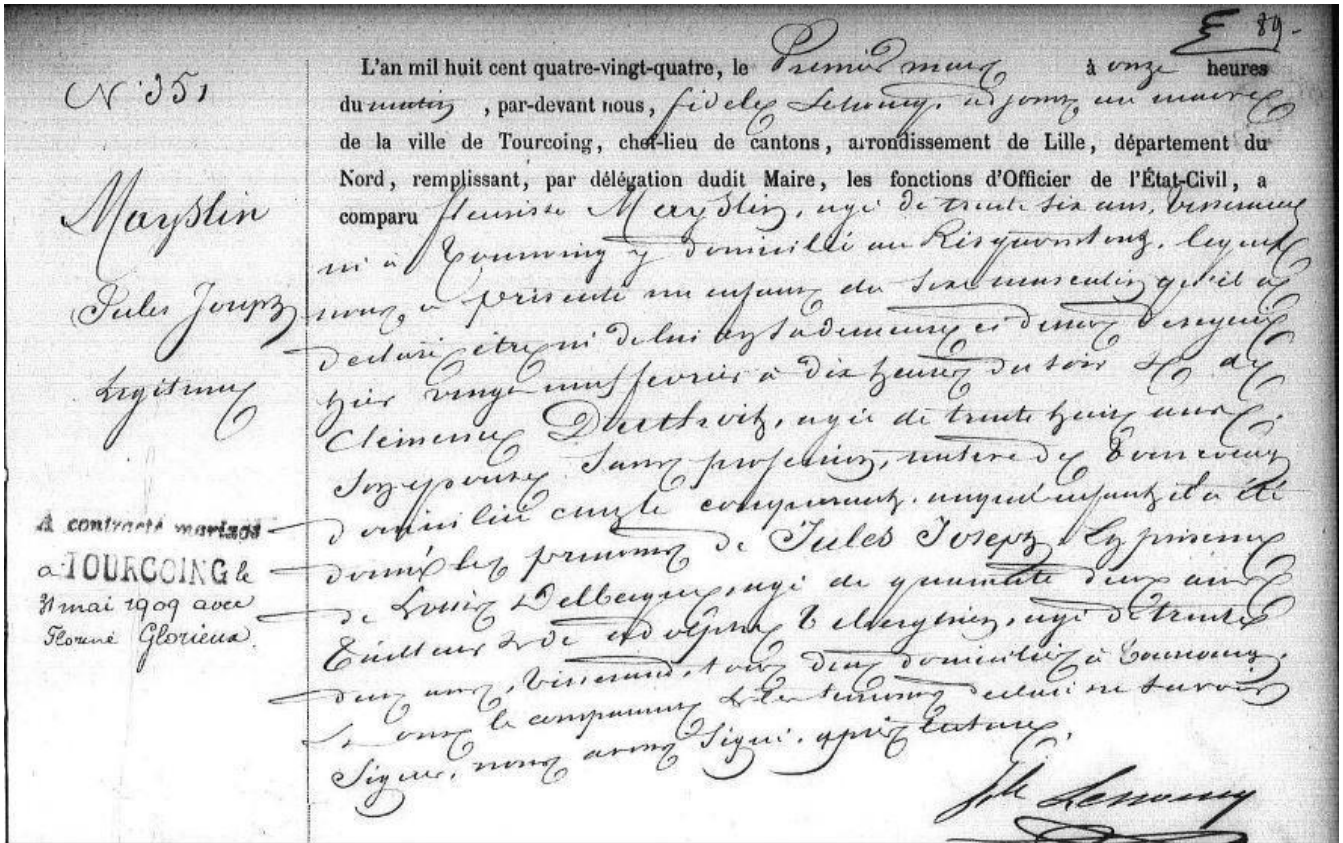
Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon). }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *9 6*

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. { *coffret adressé au maire de*  
par le Tribunal de *Tourcoing (Nord)*  
acte ou jugement transcrit le *10 mars 1915*

N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

209-768-1022. [26434]





<h1 style="margin: 0;">Haystin</h1>		Numéro matricule du recrutement : <b>3258</b>															
Nom : _____ Prénoms : <b>Jules Joseph</b> Surnom : _____		Classe de mobilisation : <b>1904</b>															
<b>ÉTAT CIVIL.</b>																	
Né le <b>29 Janvier 1884</b> à <b>Courcoing</b> canton _____ d <b>Nord</b> département de <b>Nord</b> résidant _____ à <b>Courcoing 4 de Gand 1129</b> canton d <b>udit</b> département _____ d <b>Nord</b> profession de <b>payeur</b> _____ fils de <b>Jean Fleuisse</b> et de <b>Clémence Oubrot</b> domiciliés _____ à <b>Courcoing</b> canton d <b>udit</b> département de <b>Nord</b>																	
N° <b>42</b> de tirage dans le canton de <b>Courcoing Nord-Est</b>																	
<b>DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.</b> <small>(Indiquer la nature des dispenses.)</small>																	
<b>Propre au service</b> <i>Service 1921</i>																	
Compris dans la <b>1<sup>re</sup></b> partie de la liste du recrutement cantonal ( _____ * portion).																	
<b>DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</b> <small>(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)</small>																	
<i>Arrivé au corps le 9 Octobre 1905. Immédiatement devenu</i> <i>la n° 4115</i> Envoyé dans la disponibilité le <b>28 Septembre 1907</b> Certificat de bonne conduite : <b>" Accordé "</b>																	
Dans l'armée active.	Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3). Dans l'armée active. <b>161<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie</b> Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. <b>Régiment Régional d'Inf<sup>te</sup> de Reims d<sup>e</sup> Michel</b> <b>Régiment d'Infanterie d'AVESNES</b>																
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.																
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivisions de région.</th> <th>D domicile au R résidence.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>14 X<sup>te</sup> 09</b></td> <td><b>Neuville en Ferrier</b></td> <td><b>Lille</b></td> <td><b>B</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>hamreau du Bailly</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile au R résidence.	<b>14 X<sup>te</sup> 09</b>	<b>Neuville en Ferrier</b>	<b>Lille</b>	<b>B</b>		<b>hamreau du Bailly</b>					
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile au R résidence.														
<b>14 X<sup>te</sup> 09</b>	<b>Neuville en Ferrier</b>	<b>Lille</b>	<b>B</b>														
	<b>hamreau du Bailly</b>																
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	Affecté au <b>1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie</b> le <b>1<sup>er</sup> avril 1914 (Plan XVII)</b> Decédé le <b>10 Mars 1915</b> à <b>Saint Christophe</b> le <b>10 Mars</b> - <i>troupanchou</i> Arrêté à l'activité (Décret du <b>1<sup>er</sup> Août 1914</b> ) Mobilisation Générale Arrivé au Corps le <b>4 Août 1914</b>																
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	A accompli une 1 <sup>re</sup> période d'exercices dans le <b>161<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</b> du <b>14 Août</b> au <b>20 Septembre 1914</b> A accompli une 2 <sup>e</sup> période d'exercices dans le <b>84<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>te</sup></b> du <b>8</b> au <b>19 Juin 1914</b> Passé dans l'armée territoriale le _____																
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	Campagnes: Contre l'Allemagne du <b>4 Août 1914</b> et l'Autriche du <b>10 Mars 1915</b> .																
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	A accompli une période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____ Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____ Libéré du service militaire le _____																
ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS _____ DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE.																	
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>la disponibilité de l'armée active.</th> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> <th>LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td><b>1<sup>er</sup> 08 1908</b></td> <td><b>1<sup>er</sup> 08 1908</b></td> <td><b>1<sup>er</sup> 08 1908</b></td> <td><b>1<sup>er</sup> 08 1908</b></td> </tr> <tr> <td colspan="5" style="text-align: center;"><b>ANNULÉ</b></td> </tr> </tbody> </table>			la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	LIBÉRATION du service militaire.		<b>1<sup>er</sup> 08 1908</b>	<b>1<sup>er</sup> 08 1908</b>	<b>1<sup>er</sup> 08 1908</b>	<b>1<sup>er</sup> 08 1908</b>	<b>ANNULÉ</b>				
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	LIBÉRATION du service militaire.													
	<b>1<sup>er</sup> 08 1908</b>	<b>1<sup>er</sup> 08 1908</b>	<b>1<sup>er</sup> 08 1908</b>	<b>1<sup>er</sup> 08 1908</b>													
<b>ANNULÉ</b>																	
(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889. (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau. (3) Pour les hommes compris dans la 5 <sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné. Pour ceux compris dans la 6 <sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire. Pour ceux compris dans la 7 <sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)																	



N° 4

Maysslin  
Jul. Joseph

Le dix mars mil neuf cent quinze à huit heures du soir  
Jul. Joseph Maysslin né à Courbois Nord le vingt-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt quatre, fils de Maurice Maysslin  
décédé, et de Clemence Dutheil, sa veuve, sans profession, domiciliée  
à Neuville en Ferrain Nord, soldat au deux cent quatre-vingt  
quatrième régiment d'Infanterie, ancienne compagnie, est  
décédé à l'hôpital temporaire numéro vingt cinq. Dressé le  
onze mars, mil neuf cent quinze dix heures et demie du  
matin sur la déclaration de Lucien Leclerc, vingt-sept ans  
employé de commerce, demeurant à Saint Vrain Sain et Ois,  
et de Henri Gavier, trente deux ans, propriétaire demeurant à  
Terou (Somme) qui lecture faite ont signé avec nous  
Alphonse Dupêchez, adjoint au maire de Sens, officier de  
l'état civil par délégation. Pour expédition conforme au registre  
délivré par nous, maire de Sens, Commis officier de l'état civil  
en vertu de l'article 20 du code civil le vingt-six août mil  
neuf cent seize

Pour le maire

L'adjoint

Alphonse Dupêchez

Vu par nous Paul Camus président du tribunal civil  
de Sens pour légalisation de la signature de M. Dupêchez  
adjoint au maire de Sens.

A Sens, le 29 Août 1916

Signature: illisible.

L'acte de décès ci dessus a été transcrit, le dix sept  
Janvier mil neuf cent dix neuf à deux heures vingt  
minutes du soir par nous Alphonse Phalampin adjoint  
au maire de Neuville en Ferrain

A. Phalampin